



Contents

| | |
|---|---|
| Mot de bienvenue de la présidente | 2 |
| Recherche d'un ou d'une registraire | 3 |
| Recherche d'un membre public | 3 |
| Recherche de bénévoles pour les comités | 3 |
| Renouvellement de l'adhésion | 4 |
| Ne taxez plus la thérapie | 4 |
| La CVR un appel aux bénévoles | 5 |
| Mises à jour du site Web..... | 6 |
| Changement d'adresse..... | 6 |
| Règles officielles du CCTNB..... | 6 |



Mot de bienvenue de la présidente

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous présenter notre premier bulletin d'information officiel. Il s'est passé beaucoup de choses depuis notre assemblée générale annuelle en octobre, et je n'arrive pas à croire que nous sommes déjà en avril. Je vous écris pour vous fournir un résumé des faits marquants de notre profession à l'échelle nationale et provinciale, afin de vous tenir au courant de ce qui est pertinent pour votre perfectionnement professionnel. Ce bulletin nous servira également à communiquer les défis auxquels nous devons faire face concernant la capacité d'agir et qui ont pu provoquer une certaine frustration chez vous. J'ai eu l'immense privilège de participer à la croissance du Collège. Nous avons une toute nouvelle équipe qui a travaillé dur en coulisses pour s'assurer que les mesures réglementaires que nous prenons servent le public de la meilleure façon possible, et nous souhaitons favoriser une participation plus fréquente de nos membres à ce processus.

Dans ce numéro, vous trouverez des informations sur l'avancement des changements proposés au sujet de la taxation sur les soins de santé mentale au Canada, les possibilités de carrière et de bénévolat relativement aux nouvelles initiatives du Collège et à celles en cours, les mises à jour de nos processus de renouvellement de l'adhésion ainsi que des détails concernant notre site Web. Le conseil d'administration du CCTNB s'est réuni tous les mois pour examiner les mesures à adopter, en discuter et prendre des décisions, et ce, toujours dans le but de protéger le public et de faire respecter les normes les plus élevées en matière de counseling thérapeutique au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons parfois en étroite collaboration avec les parties prenantes au niveau provincial ou national, afin de coordonner et de faciliter les changements dans le domaine du counseling. Ce travail peut être très délicat, mais tout de même valorisant, car il permet de rendre la profession de conseiller thérapeute sécuritaire et exemplaire.

Enfin, je tiens à prendre le temps de vous remercier toutes et tous pour le travail que vous accomplissez pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois. La santé mentale est un aspect essentiel des soins de santé qui ne cesse de gagner en importance, mais il reste encore beaucoup à faire. Vous êtes tous tellement occupés à prendre soin des autres que je voudrais profiter de l'occasion pour vous rappeler de prendre soin de vous. Que ce soit sous la forme de quelques secondes de reconnaissance pour les personnes et les éléments que vous placez au premier plan de la santé mentale et de la célébration des fruits de ce travail, de quelques positions de yoga bien nécessaires à l'écart du bureau, de quelques minutes pour prendre soin de votre jardin ou de vos animaux de compagnie, ou d'une heure loin de tout, simplement pour vous retrouver vous-même sans votre chapeau de « thérapeute ». Du fond du cœur, merci à toutes et à tous.

Sherry Law
Présidente, CTA, CCC



Recherche d'un ou d'une registraire

Notre chère registraire, Andrea Sullivan, quittera son poste à la fin de son contrat en juin. Nous la remercions pour le travail considérable qu'elle a accompli afin de renforcer les exigences relatives aux pratiques et aux aspects administratifs et juridiques du Collège et nous la félicitons de s'être tant investie dans cette tâche et de toute l'expertise qu'elle y a apportée. Cela signifie qu'une ouverture de poste sera préparée pour le mois de juin et nous sommes à la recherche d'un ou d'une CTA au Nouveau-Brunswick afin de le pouvoir. Veuillez consulter [ce lien](#) pour voir la description du poste.

Recherche d'un membre public

Nous sommes toujours à la recherche d'une ou d'un membre public pour se joindre à notre conseil d'administration. Un membre public est un membre du conseil d'administration qui ne fait pas partie des conseils et qui n'est pas membre du Collège. Si vous connaissez une personne qui cherche à faire du bénévolat et à contribuer au domaine de la santé mentale dans la province, n'hésitez pas à nous la présenter! Nous nous engageons à nous réunir une fois par mois pendant deux heures via Zoom. Les réunions ont habituellement lieu le jeudi ou le vendredi, de 18 h à 20 h.

Recherche de bénévoles pour les comités

Nous recrutons d'autres bénévoles pour superviser le travail de nos comités! Si ces postes vous intéressent, veuillez envoyer une biographie de 250 mots à info@cctnb.ca et indiquer quelques-unes des compétences que vous pouvez apporter à notre équipe. La plupart des comités se réunissent tous les deux ou trois mois.

Voici quelques-uns des comités qui ont besoin de bénévoles :

- [Comité des communications](#) – préférence pour les bénévoles bilingues et autochtones.
- [Comité de la gouvernance](#) – préférence pour les membres ayant une expérience en matière de gouvernance (travail au sein d'un conseil d'administration).
- [Comité d'immatriculation](#) – un à deux postes à pourvoir (les réunions ont lieu quatre fois par an).
- [Comité des plaintes](#) – un ou deux postes à pourvoir.



Renouvellement de l'adhésion

Nous vous rappelons qu'avec l'arrivée du printemps, c'est le moment de renouveler votre licence auprès du CCTNB. Vous trouverez le formulaire de renouvellement et les instructions sur notre site Web, <https://www.cctnb.ca/> ou en cliquant sur ce lien : <https://www.cctnb.ca/renouvellement>.

Veuillez prendre note de ce qui suit :

- Le paiement des cotisations doit être envoyé à dues.cotisation@cctnb.ca.
- Le formulaire de renouvellement rempli ET la preuve de couverture d'assurance responsabilité à jour doivent être envoyés à info@cctnb.ca.
- Les nouveaux diplômés (première année après les études) peuvent payer les frais en plusieurs versements. Aucuns frais de retard ne seront appliqués. Le CCTNB est conscient des difficultés financières auxquelles les nouveaux diplômés peuvent avoir à faire face et a donc décidé de réduire les obstacles à l'entrée en exercice de nos nouveaux et nouvelles thérapeutes.
- Les frais de retard commencent à s'accumuler après le 31 mai 2023 (renseignements supplémentaires sur le formulaire de renouvellement).

Merci de votre attention. N'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse info@cctnb.ca si vous avez des questions ou des préoccupations.

Merci de faire partie de notre profession.

Ne taxez plus la thérapie

Saviez-vous qu'une initiative est en cours pour que les services de santé mentale soient exonérés d'impôts dans tout le Canada? Vous trouverez ci-dessous une mise à jour de la campagne nationale officielle, #stoptaxingmytherapy (ne taxez plus la thérapie). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <https://www.stoptaxingmytherapy.com> (en anglais).

Chers défenseurs de l'exonération des taxes sur la thérapie,

Nous souhaitons vous faire part d'une autre bonne nouvelle et vous présenter une autre demande. La bonne nouvelle, c'est que même la Commission des finances du gouvernement fédéral a recommandé d'éliminer la TPS/TVH dans notre profession.

Dans le rapport « FINA » de mars 2023, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes recommande que le ministre des Finances « exempte le counseling et la psychothérapie de l'application de la TPS/TVH ». (1)

Il s'agit d'un appui considérable. Mais ce n'est pas la fin de ce long parcours.

Le rapport FINA comporte 230 recommandations; elles ne seront pas toutes mises en œuvre.

Nous avons donc besoin de vous (et de tous ceux et celles qui soutiennent ce projet) pour écrire une (autre!) lettre à votre député, avec copie au ministre des Finances, soulignant cette recommandation ainsi que le récent projet de loi d'initiative parlementaire déposé à la Chambre des communes par le député Stephen Ellis, le ministre de la Santé de l'opposition.

Nous avons joint un modèle en format WORD avec tout ce dont vous avez besoin.

Nous tenons à souligner le soutien bipartisan, qu'il s'agisse du projet de loi initial de la néo-démocrate Lindsay Mathyssen déposé en décembre 2021, de la pétition qu'elle a déposée ce mois-ci et qui a recueilli 14 244 signatures, du nouveau projet de loi du Parti progressiste-conservateur ou encore du Comité permanent des finances, présidé par le député libéral Peter Fonseca.



College of Licensed Counselling Therapists of New Brunswick
Collège des conseillers et conseillères thérapeutes agréés du Nouveau-Brunswick

205-236 RUE ST. GEORGES STREET, MONCTON, NB E1C 1W1 | WWW.CCTNB.CA | INFO@CCTNB.CA | (506) 854-9345

Les ministres du Cabinet, y compris le ministre des Finances, doivent comprendre qu'il est temps de procéder à ce changement et que des milliers de Canadiens et Canadiennes soutiennent cette recommandation, quelle que soit leur appartenance politique.

Le communiqué de presse est également joint. N'hésitez pas à le transmettre à vos amis et collègues.

Nous sommes conscients que vous êtes très occupés. Nous savons que nous vous avons demandé à maintes reprises de participer. Nous nous adressons à vous aujourd'hui parce que nous voulons que vous sachiez que, quel que soit le résultat, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour supprimer cette taxe injuste.

Nous vous remercions à l'avance,

La coalition nationale pour une thérapie sans taxes

(1) p. 53, recommandation : TPS/TVH : [Rapport du comité des Finances no 32, mars 2023.](#)

Lettre à mon député c.c. « MinisterOfFinance.docx » 21.3 KB [Download](#) (en anglais).

Le rapport FINA, le PC et le NDP conviennent de supprimer la TPS/TVH sur les services de thérapie
Communiqué de presse.pdf 72.6 KB [Download](#) (en anglais)

#stoptaxingmytherapy; www.stoptaxingmytherapy.com a lancé cette pétition sur Leadnow.ca.

La CVR un appel aux bénévoles

Le CCTNB est conscient que les travaux de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada ont donné lieu à 94 « appels à l'action » depuis juin 2015 (version anglaise :

[https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/01/Executive_Summary_English_Web.pdf)

[content/uploads/2021/01/Executive_Summary_English_Web.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/01/Executive_Summary_English_Web.pdf)). Il est temps que nos effectifs formalisent les « appels à l'action » pertinents du rapport de la CVR dans leur travail.

Nous demandons à nos membres d'envisager de donner de leur temps pour examiner comment ces « appels à l'action » peuvent être incorporés dans notre travail.

Veillez communiquer avec nous en soumettant une biographie de 250 mots et une description d'une page (maximum) de ce qui vous motive et de la manière dont vous envisagez ce travail.

Veillez envoyer le tout à info@cctnb.ca. Nous sommes ouverts à toutes les idées, mais nous serions ravis de vous voir participer à un groupe de travail chargé d'intégrer les « appels à l'action » de la CVR dans les activités de notre Collège.



Mises à jour du site Web

Vous avez probablement remarqué que la nouvelle conception de notre site Web a été mise en ligne. Nous nous excusons pour toute difficulté technique que vous avez pu rencontrer, notamment en ce qui concerne la connexion aux profils. Nous l'avons mise en service sans nous douter des frustrations qui découleraient de « l'impossibilité de se connecter » lorsqu'il n'y a pas de profil disponible. Nous avons donc décidé de supprimer le bouton de connexion en attendant que d'autres améliorations soient mises en œuvre.

Pour l'instant, les éléments suivants seront disponibles sur notre site Web :

- Recherche de membres (indiquant le statut du membre et la date d'expiration)
- Information sur l'inscription
- La Loi régissant la profession, nos règlements administratifs et nos règles dans les langues officielles
- Le processus de renouvellement de l'adhésion
- Des vidéos de formation sur l'éthique
- Les décisions du comité de discipline

À venir :

- Les directives concernant le processus de plaintes
- Le portail des membres via Service N.-B.
- Le bulletin d'information et les archives
- Les ressources en cas d'urgence pour le public

Tenir un site Web à jour peut s'avérer difficile et prendre du temps. Nous sommes reconnaissants pour toutes les informations que vous nous communiquez afin de maintenir la satisfaction des visiteurs. Nous vous demandons de faire preuve de patience, car la maintenance de notre site Web est le travail de bénévoles qui ne sont pas des professionnels formés à la technologie.

Changement d'adresse

Le CCTNB n'utilisera plus l'adresse de la case postale que vous pouvez encore trouver sur les anciens documents. À l'avenir, veuillez vous assurer d'utiliser les formulaires mis à jour, et, le cas échéant, les poster à l'adresse suivante :

205 – 236, rue St. George
Moncton, NB E1C 1W1

Règles officielles du CCTNB

Les règles officielles du CCTNB sont maintenant disponibles sur notre site Web (cctnb.ca) dans la bannière au bas des pages. Des modifications peuvent être apportées à ce document sans préavis, nous vous recommandons donc de ne pas l'enregistrer, car il est important de toujours consulter les informations les plus récentes.